

Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 rue Duquesne
75007 PARIS

Objet :

Martigues, le 22 septembre 2022

Inscription des cancers des ovaires et du larynx
au tableau des maladies professionnelles liées à
l'exposition à l'amiante

Monsieur le Ministre,

Dans son avis rendu le 19 septembre 2022, l'Anses conclut l'expertise qu'elle a menée par la reconnaissance d'une relation causale entre l'exposition à l'amiante et le risque de survenue des cancers des ovaires et du larynx. Elle confirme les conclusions du Centre international de recherche sur le cancer (Circ) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui, dès 2012, avaient reconnu cette relation de causalité.

C'est une avancée pour les travailleurs, les travailleuses et les organisations qui sont mobilisées de longue date sur les conséquences de l'exposition à l'amiante et la reconnaissance des maladies professionnelles l'Andeva et son réseau.

Il appartient désormais au gouvernement de prendre acte de l'avis de l'Anses en vue de la création des deux tableaux de maladies professionnelles pour ces deux cancers dans le régime général et dans le régime agricole. Il convient également de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations formulées notamment les mesures d'accompagnement des victimes et de leurs ayants droit ainsi que la sensibilisation du corps médical.

Pouvez-vous confirmer votre intention de répondre à cette légitime attente et ainsi permettre aux victimes et leurs ayants droit de faire valoir leurs droits ? Pouvez-vous également indiquer dans quels délais vous envisagez d'engager les procédures avec votre collègue ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion ?

Avec mes remerciements pour vos réponses, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône